

*FloraQuebeca est une association à but non lucratif, vouée à la connaissance,
à la promotion et surtout à la protection de la flore et des paysages végétaux du Québec*

La page éditoriale

Terre des eaux

par Patrick Nantel, président

«Eau, tu n'as ni goût, ni couleur, ni arôme, on ne peut te définir, on te goûte, sans te connaître. Tu n'es pas nécessaire à la vie : tu es la vie. (...) Tu es la plus grande richesse qui soit au monde, et tu es aussi la plus délicate, toi si pure au ventre de la terre.»

Arrière de Saint-Exupéry, Terre des Hommes.

Le 12 décembre 1997, au Palais des Congrès de Montréal, au terme du Symposium sur l'eau, nous étions quelques centaines de participants à écouter le ministre de l'Environnement et de la Faune, M. Paul Bégin. Il promettait alors un grand débat public sur la gestion de l'eau au Québec. Dernière semaine de janvier 1999, ce même ministre annonce qu'à partir du 15 mars prochain, se tiendront sur cette question, des consultations publiques d'envergure nationale.

Que vient faire là-dedans FloraQuebeca?

Lorsque j'ai commencé à m'intéresser aux problèmes environnementaux, à la fin des années 70, la société dans son ensemble venait de prendre conscience de l'ampleur de la pollution de l'eau. En guise de réponse, les pouvoirs publics mirent lentement en place des mesures correctives. Depuis, nées d'ambitieux et coûteux programmes d'assainissement des eaux, de grandes usines d'épuration sont entrées en action. Puis, nous sommes passés à autre chose.

Vers la fin des années 80 et le début des années 90, un nouveau mot apparaît dans le vocabulaire des environnementalistes : biodiversité. Ici, pour plusieurs, la faune et la flore menacées par la destruction de milieux naturels, les prélèvements excessifs de poissons, d'arbres, ou d'ail des bois, deviennent la principale préoccupation.

Entre temps, des chercheurs découvrent le pouvoir filtrant des communautés naturelles de plantes aquatiques et documentent le rôle des milieux humides dans l'épuration et la régulation de l'eau. D'autres établissent des liens entre l'éventail des débits extrêmes d'un cours d'eau et le couvert forestier. D'autres encore mettent au jour, à l'échelle du bassin versant, les impacts diffus de diverses utilisations du territoire sur la quantité et la qualité de l'eau. Ces recherches démontrent souvent ce que plu-

sieurs soupçonnaient : les végétaux rendent des services à tout l'écosystème. Ils contribuent à sa productivité, à sa stabilité et à sa diversité.

Des exemples? En voici quelques-uns. Le long des rives d'un ruisseau, les arbustes et les arbres qui y poussent stabilisent les berges, procurent de l'ombre qui diminue la température de l'eau, fournissent des feuilles mortes, une part de la matière à la base des réseaux alimentaires, des troncs qui abritent des poissons et créent des obstacles qui ralentissent l'eau et contribuent à l'oxygéner. Coupez les arbres, les arbustes : bientôt les berges s'érodent, l'eau se réchauffe, perd de son oxygène, se trouble de sédiments fins; des poissons, des reptiles et des amphibiens disparaissent.

Clair comme de l'eau de roche

La flore, la faune et l'eau sont indissociables. Les traiter séparément relève de l'hérésie. En conséquence, nous voilà armés d'arguments de poids pour prévenir la destruction de milieux naturels. Pour défendre les tourbières riches de plantes menacées, nous pouvons désormais affirmer qu'elles fournissent de l'eau! Pour défendre les méandres et leurs plaines inondables : ils stabilisent les débits! Pour défendre les marécages et les herbiers aquatiques : ils nettoient l'eau!

Gageons toutefois que ces questions n'atteindront pas le cœur du débat sur l'eau, qui risque davantage de porter sur les enjeux économiques et légaux du prélèvement commercial de l'eau, une ressource abondante en grande partie de propriété publique au Québec. Néanmoins, ces questions doivent être entendues et c'est le rôle d'une association comme la nôtre de les porter à l'attention de tous.

Je vous invite donc à faire entendre votre voix d'ami des plantes, lors des audiences publiques sur la gestion de l'eau qui se tiendront dans votre région. C'est une excellente occasion de penser globalement et d'agir localement. ▲

Parrains d'honneur

FREDERIC BACK,
CINEASTE

ANDRÉ BOUCHARD,
BOTANISTE-ÉCOLOGISTE, PROFESSEUR
À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LISE CORMIER,
DIRECTRICE DU SERVICE DES PARCS,
JARDINS ET ESPACES VERTS DE
MONTRÉAL

PIERRE DARSÉAU,
ÉCOLOGISTE, PROFESSEUR À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ESTELLE LACOURSIÈRE,
BOTANISTE-ÉCOLOGISTE, PROFESSEUR
À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-
RIVIÈRES

FRED OFFMICHEN,
ARCHITECTE DU PAYSAGE, PROFESSEUR
EMERITE À L'UNIVERSITÉ DE
MONTRÉAL

ROGER VAN DEN HENDE,
HORTICULTEUR, PROFESSEUR RETRAITÉ
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

GILLES VINCENT,
BOTANISTE, DIRECTEUR DU JARDIN
BOTANIQUE DE MONTRÉAL

Conseil d'administration

PATRICK NANTEL, PRÉSIDENT

KIM MARINEAU, VICE-PRÉSIDENTE

CÉLYNE LAFRANCE, TRÉSOSIÈRE

HELENE VÉRONNEAU, SECRÉTAIRE

STUART HAY, COMITÉ

MARIE-PIERRE CHEVRIER,
ADMINISTRATRICE

Comités

BULLETIN
POSTE VACANT

COMMERCE HORTICOLE DES PLANTES
INDIGÈNES
LUCIE LARBI (514) 382-8033
LARBELSYMPATICO.CA

GESTION DES PAYSAGES VÉGÉTAUX
POSTE VACANT

FLORE QUÉBÉCOISE
ANDRÉ SABOURIN (450) 430-3616
DIAQUETTE@LAURENTIDES.NET

RELOCALISATION DE PLANTES
INDIGÈNES VOULUS À LA DESTRUCTION
LOUISE BONJOUR (450) 681-8185

RÉPERTOIRE DES BOTANISTES
KIM MARINEAU (514) 374-6324
VERMETTE.F@SYMPATICO.CA

Le Comité plantes rares change de nom

Le FloraQuebeca

par André Sabourin

Prochaine date de tombée
13 septembre 1999

Faites parvenir vos textes à
Frédéric Coursol:
floraquebeca@ireseau.com

Seuls des textes très courts se-
ront reçus par télécopie; les
adresser à Jacques Labrecque
(418) 646-6169

Rapport de comité

Soumettre le texte, une se-
maine avant la date de tombée,
à Stuart Hay:
<hay@ere.umontreal.ca>.

Répertoire de botanistes

Copies additionnelles dis-
ponibles à l'adresse de
FloraQuebeca, au prix de
5 \$ chacune.

Le FloraQuebeca

Comité de rédaction

JACQUES LABRECQUE
CAMILLE ROUSSEAU,
REVISSEUR LINGUISTIQUE
FRANCIS BOUDREAU,
CHRONIQUEUR

Mise en pages

Y. BOUDREAU
GISELE LAMOREUX
JACQUES LABRECQUE

Expédition

FRÉDÉRIC COURSOL

ISSN 1205-4299
DEPOT LEGAL
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC 1999
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA 1999

© 1999. Reproduction interdite sans
l'autorisation des auteurs.

flora
QUEBECA

445, RUE DU PORTAGE
MONT-LAURIER, QC J9L 2A1
TÉL. ET TÉLÉC. (819) 623-1729
FLORAQUEBECA@IRESEAU.COM

Lors de notre dernière réunion générale, le 7 novembre 1998, nous avons pris la décision de changer le nom du comité. Il s'appellera désormais le Comité flore québécoise. La principale raison a été d'officialiser un état de fait. C'est que lors de nos excursions ou réunions, nous nous occupons autant de la flore québécoise en général, que des plantes rares, ce qui est normal. Il y a aussi le fait que les plantes rares ne sont bien connues que par un nombre limité de personnes. Nous avons donc décidé de rendre le comité plus accessible, mais les plantes rares demeureront très importantes pour nous.

Notre excursion à la Grosse-Île, en juillet dernier, continue de nous donner de nouvelles découvertes. Ainsi, Jacques Labrecque et Jacques Cayouette signalent l'identification d'un hybride entre deux fougères, la dryoptère fougère-mâle (*Dryopteris filix-mas*) et *Dryopteris carthusiana*. Bien qu'il ait déjà été mentionné en Europe, ce serait une découverte pour l'Amérique du Nord.

Il y a aussi des nouvelles au sujet de la partie sud du boisé de l'île des Soeurs, qui est menacée à court terme. En effet, les gens de l'île font des pressions auprès de la ville de Verdun, pour la conservation de cette partie du boisé, très

riche sur le plan de la faune et de la flore. Ainsi, ils m'ont demandé de faire une présentation sur la flore de ce boisé lors d'une réunion publique. Il semble que la Ville de Verdun commence à montrer plus d'intérêt pour la protection de cette partie du boisé. Un autre boisé menacé vient de subir des coupes importantes pour le tracé d'une rue; il s'agit du boisé Chomedey, à Laval. Il abrite une érabièrre à érable noir et érable à sucre. Notre groupe régional compte y faire une visite.

Au sujet de nos prochaines excursions printanières, nous avons prévu deux dates. Le dimanche 16 mai, nous allons au boisé Du Tremblay, à Longueuil, avec des membres du comité local; le rendez-vous est à 10 h, dans le stationnement du parc régional (coin Curé-Poirier et Adoncourt). Le samedi 12 juin, c'est au boisé du golf Elmridge que nous retournerons, et le rendez-vous est à 9h30 au métro Crémazie Nord.

Dans la foulée de la Grosse-Île, nous avons un projet semblable pour l'été 1999, une fin de semaine aux collines du mont Caribou, à Black Lake. Il s'y trouve une flore spéciale (serpentinicole), des sentiers et un camping sauvage. Geoffrey Hall, qui connaît bien l'endroit, sera notre guide, alors que Manon Lemire s'occupe d'organiser le tout. ♦

♦ ♦ ♦

Comité gestion des paysages végétaux

Par Denyse Lafrenesse

Le comité de gestion des paysages végétaux est orphelin depuis le début avril. La responsabilité du comité passera donc, on le souhaite, entre de nouvelles mains. Ce fut un grand plaisir de travailler ensemble et je tiens à remercier chacun des membres du comité, Jacques Beisson, Sylvie de Blois, Ginette Lefebvre, Anne LeSautour et Kim Marineau. Nos réunions étaient de belles occasions pour se voir, échanger, rigoler et bien sur parler de plantes et de paysage. Et que dire de nos sorties. Extravagantes, certes! Le brossage des hêtres est presque devenu une légende. On parle encore de nous, les brosses d'arbres, mais surtout, on parle de plus en plus de la maladie corticale du hêtre, et ça, c'est une victoire. Un gros merci à tous ceux et celles qui nous ont accompagnés lors de cette aventure.

Notre lutte contre les espèces introduites ne s'arrêtaient pas aux insectes qui menaçaient les arbres. On s'était aussi donné comme mandat

de sensibiliser les gens à l'envahissement de plantes introduites dans les milieux naturels. Dans nos souvenirs, une sortie mémorable à la Grosse-Île et un travail d'équipe extraordinaire pour la production du rapport. Un gros merci à tous nos amis qui se sont joints à notre équipe lors de cette fin de semaine.

Finalement, la dernière année en fut une de repos. Une période de dormance pour refaire le plein d'énergie. Quelques-uns d'entre nous ont tout de même participé à un atelier sur les espèces envahissantes organisé par Parcs Canada et à une formation sur la mise en place de quadrats permanents Smithsonian au mont Saint-Hilaire. Tout ce qu'il faut pour donner le goût de continuer... Alors en espérant que cette petite histoire vous donnera le goût de prendre la relève et longue vie à FloraQuebeca! ♦

Note: Denyse est maintenant à Halifax. Y brosera-t-elle des hêtres? Bonne chance dans ta nouvelle vie Denyse (G.L.).

Bilan des activités de FloraQuebeca, avril 1998 à mars 1999

par Hélène Véronneau

flora
QUEBECA

Volume 4 no 1
Printemps 1999

Activités, événement, avis

Actions et participations

8 avril 1998. Lettre d'appui au Comité longueuillois pour l'environnement pour la protection du bois Du Tremblay.

16 avril 1998. Lettre d'appui à un projet de la Société d'histoire naturelle du Saint-Laurent pour une demande de subvention du programme Action-Environnement et Faune. Cette lettre précise que FloraQuebeca donnera du temps bénévole (rédaction d'un article) pour des inventaires écologiques de terrains mis en vente par le ministère des Transports du Québec.

25 avril 1998, Laval. Sauvetage de plantes forestières organisé par le Comité relocalisation. Une équipe de Radio-Canada a filmé un reportage sur l'événement, diffusé à la télévision de Radio-Canada et du Réseau de l'Information. Les plantes ont été relocalisées au Parc de la nature à Laval, au Jardin botanique de Montréal et au boisé Papineau à Laval.

12 mai 1998. À la suite de visites du site, lettre d'appui du Comité plantes rares au Conseil régional de l'environnement de Laval, pour la protection du bois de l'Équerre.

16 et 17 mai. Deuxième édition de l'Opération Trilles et Cie au parc du Mont-Royal, dans les parcs régionaux de la Communauté urbaine de Montréal (Cap Saint-Jacques, Île Bizard et Bois-de-Liesse), aux parcs provinciaux d'Oka et du Mont-Saint-Bruno.

19 au 21 mai 1998. Kiosque au Rendez-vous horticole au Jardin botanique de Montréal.

12 juin 1998. Tirage de la toile de Frédéric Back qui a été remportée par Gisèle Lamoureux. La levée de fonds a rapporté 861,00 \$.

À la suite d'un inventaire floristique à Sainte-Adèle, Kim Marineau envoie une lettre à la propriétaire du terrain afin de l'informer de la présence d'une plante rare sur son terrain.

25 juin 1998. Visite d'une colonie de phéoptère à hexagones (*Phagopterus hexagonoptera*) au Mont-Yamaska en prévision d'une relocalisation.

16 octobre 1998. Patrick Nantel et Kim Marineau participent à la «Table ronde sur le développement des plantes médicinales biologiques au Québec», organisée par le MAPAQ et la Guilde des herboristes. Ils prennent part à l'atelier sur la protection de la biodiversité.

20 novembre 1998. Lettre d'appui pour la protection du bois de Chomedey, à Laval, envoyée à M. Claude Asselin (Ville de Laval).

21 novembre 1998, Québec. Patrick Nantel présente les activités et les préoccupations de

FloraQuebeca au colloque «Un programme commun pour la biodiversité» de l'Union québécoise pour la conservation de la nature, à l'Université Laval.

Bulletin

Parution du volume 3, comprenant 3 numéros.

Réunions

Réunions du conseil d'administration: 3 mai, 15 juin et 14 septembre 1998; 18 janvier et 22 février 1999.

27 mars 1999, Montréal. Assemblée générale annuelle de FloraQuebeca, à l'Écolothèque du Biodôme de Montréal.

Sorties

7 mai 1998, Île des Sœurs. Sortie du Comité plantes rares.

17 mai 1998, Senneville et Île Bizard. Sortie du Comité plantes rares.

fin mai 1998, Ange-Gardien. Visite chez un producteur de plantes indigènes spécialisé en plantes alpines et de rocailles par le Comité commerce horticole.

6 juin 1998, Longueuil. Sortie du Comité plantes rares au boisé Du Tremblay en compagnie de deux membres du Comité longueuillois pour l'environnement.

4-5 juillet 1998, Grosse-Île. Sortie du Comité plantes rares.

22 août 1998, Sainte-Rose-de-Laval. Sortie du Comité plantes rares au bois de l'Équerre.

10 septembre 1998, Stanstead et Ulverton. Visite de deux producteurs de plantes indigènes par le Comité commerce horticole.

13 octobre 1998. Comité commerce horticole. Visite d'un producteur de plantes indigènes.

Contribution et publicité

30 mai 1998, Québec. Paraît dans le journal Le Soleil, de Québec, un cahier spécial sur la biodiversité, auquel ont contribué Patrick Nantel et Gisèle Lamoureux. Un article traite de FloraQuebeca et du commerce horticole des plantes indigènes, un autre, destiné aux enfants, traite de la protection de l'ail des bois.

25 juin 1998. Diffusion, pendant l'émission Jardins d'aujourd'hui, à la télévision de Radio-Canada, d'une entrevue avec Patrick Nantel, au sujet de FloraQuebeca. ♦

*Excursions
du Comité flore québécoise*
Information supplémentaire:
André Sabourin (450)430-3616

8 mai Île des Sœurs

16 mai

Boisé Du Tremblay, Longueuil. Rendez-vous à 10h, stationnement du parc régional (coin Curé-Poirier et Adoncourt).

12 juin

Boisé du golf Elmridge (Île Bizard). Rendez-vous à 9h30, métro Crémazie Nord.

3-4 juillet

Lac Poisson-Blanc. Forêt bicentenaire menacée.

21 août Mont Caribou. ♦

L'iris versicolore Une fleur d'ici comme emblème

par Gisèle Lamoureux

Participez à la campagne visant l'adoption de l'iris versicolore comme emblème floral du Québec (voir FloraQuebeca 3(2): 6).

Postez la carte qui accompagne ce bulletin et fleurissez d'iris versicolores le ministre responsable du dossier. Gagnez vos voisins et vos parents à cette cause, offrez-leur les cartes postales supplémentaires.

Agissez vite, le ministre doit recevoir le plus possible de cartes avant le 15 mai 1999.

Comité bulletin: le volume 4

Des circonstances particulières ont retardé la réalisation de ce bulletin. Ce retard amène la fusion des numéros 1 et 2 du volume 4.

La prochaine date de tombée est fixée au 13 septembre et le volume 4 ne comptera donc que deux numéros. Nous nous excusons des inconvénients. ♦

En décembre dernier, je déposais, au nom de FloraQuebeca, un mémoire devant la commission chargée d'entendre les citoyens au sujet du projet de création du parc provincial de Plaisance, dans l'Outaouais. Au moment où vous lirez ces lignes, la consultation publique aura eu lieu à Plaisance, les 5 et 6 février.

Depuis sa fondation, en mars 1996, notre association regroupe plusieurs botanistes et horticulteurs, autant professionnels qu'amateurs, ainsi que des amateurs de la nature, tous inquiets de voir se dégrader ou disparaître des habitats naturels du Québec.

C'est dans le sud de la province que les dégradations et les disparitions d'habitats naturels ont été les plus sévères et les plus étendues. Pour cette raison, la création d'un parc dans cette région habitée nous paraît plus que pertinente.

Nous pensons que le parc de Plaisance contribuera de façon significative à protéger de la dégradation, des milieux naturels et les espèces vivantes qu'ils abritent. Leur protection nous paraît nécessaire en raison de leur caractère unique, de leur précarité et de leur valeur économique. Elle nous paraît nécessaire aussi parce que le Québec accuse un retard inexcusable par rapport à ses engagements en matière d'espaces protégés.

Un patrimoine unique

La richesse et le caractère unique de la flore du versant québécois de la rivière des Outaouais furent reconnus dès les années 1930, grâce entre autres aux explorations des frères Marie-Victorin et Rolland-Germain, deux botanistes qui ont marqué l'histoire des sciences au Québec. Cette flore contient un grand nombre d'espèces provenant vraisemblablement des Grands Lacs, des Prairies, des Appalaches et, plus rarement, de la plaine côtière atlantique. Parmi ces espèces, plusieurs n'atteignent pas la vallée du Saint-Laurent et sont probablement venues des Grands Lacs à une époque où ceux-ci se déversaient en partie dans

Oui au parc provincial de Plaisance

Par Patrick Nantel

l'Outaouais. La région comprend également un nombre important d'espèces calcicoles et arénicoles, dont la présence s'explique par l'abondance relative de calcaire et de dépôts fluviaux sablonneux.

Une forte proportion des espèces de plantes vasculaires caractéristiques de la flore particulière à l'Outaouais atteignent la limite nord de leur aire de répartition dans le sud du Québec. Un inventaire récent de cette flore recense 97 espèces terrestres menacées, vulnérables, ou susceptibles d'être ainsi désignées au Québec (Nantel et al., 1998). Dans la région du projet de parc de Plaisance, plusieurs de ces espèces se trouvent dans les forêts riveraines de la plaine inondable, un type d'habitat souvent dégradé le long de l'Outaouais.

Une flore en situation précaire

À travers toute la vallée de l'Outaouais, les espèces recensées se trouvent souvent dans une situation très précaire : près de 40 % d'entre elles montrent à la fois une répartition régionale restreinte, un habitat spécialisé et des populations de faible effectif. Par ailleurs, dans cette région, les espaces protégés, existants et projetés (y compris le projet de parc de Plaisance), abritent collectivement 57 espèces de plantes vasculaires menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées, sur une superficie totale d'environ 40 000 ha. Or, parmi les espaces protégés, le territoire du projet de parc de Plaisance arrive au troisième rang quant au nombre d'espèces terrestres en situation précaire qu'il contient, après le parc de la Gatineau et le parc provincial d'Oka. Il abrite dix de ces espèces, dont cinq ne sont protégées nulle part ailleurs. Il abrite également cinq espèces de plantes aquatiques très rares au Québec (Dignard, 1994a, 1994b). La contribution du projet de parc à la protection de la flore paraît donc très importante.

Une valeur économique importante

En plus de sa flore riche d'espèces en situation précaire, le territoire du projet de parc de Plaisance renferme une part importante des milieux humides encore relativement intacts du segment inférieur de la rivière des Outaouais. Ces herbiers aquatiques, marécages et forêts inondées, contribuent de façon significative à l'épuration naturelle des eaux de la rivière. Pour de nombreuses espèces d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles et de poissons, dont plusieurs d'importance économique, ils représentent également des sites de nidification, de frai ou d'alimentation. Récemment, des chercheurs estimaient à près de 15 000 \$ U.S. par hectare, la valeur économique annuelle des services

écosystémiques que rendent gratuitement ce type de milieux naturels (Costanza et al., 1997). Ces services comprennent la régulation des débits, l'approvisionnement en eau, le traitement des déchets, la production faunique, de même que les valeurs récréatives et culturelles. C'est donc dire l'importance de préserver de tels habitats, largement dégradés, convertis ou détruits ailleurs dans le sud du Québec.

Des engagements à respecter

Enfin, tous reconnaissent la faible proportion du territoire que couvre au Québec le réseau des espaces protégés (au sens de l'Union mondiale pour la conservation de la nature). En effet, alors que les pays du monde allouent en espaces protégés un peu plus de 8 % de leur superficie en moyenne, le Québec en alloue moins de 4 %. En 1998, pour ses efforts et réalisations en matière de protection d'espaces naturels terrestres, le Québec fit mauvaise figure, obtenant la cote la plus basse (F) du Fonds mondial pour la Nature — Canada. Les parcs provinciaux sont pourtant de plus en plus appelés à jouer un rôle important dans le développement économique des régions.

La position de FloraQuebeca

Pour toutes ces raisons, et parce que la création d'espaces protégés représente souvent le moyen le plus efficace de protéger la flore et la faune menacées ou vulnérables, FloraQuebeca appuie sans réserve le projet de parc de Plaisance. Nous considérons sa constitution urgente, compte tenu de la très faible superficie qu'occupent actuellement les milieux naturels dans le sud du Québec, ainsi que des menaces qui pèsent sur leur devenir.

Par contre, nous observons plusieurs cas de perturbation et de dégradation des populations de plantes, même dans des espaces protégés. Pour cette raison, nous pensons que la pêche à gué devrait être limitée aux sites les moins fragiles, à cause de la perturbation d'habitats riverains que cette activité provoque par endroit. De plus, nous souhaiterions voir s'élaborer un plan de gestion concerté de l'utilisation des terres environnantes. En effet, dans le bassin de drainage des cours d'eau se déversant dans le territoire du parc, la coupe forestière, de même que certaines pratiques agricoles, pourraient contribuer à dégrader les milieux humides et aquatiques du parc. Le plan de gestion devrait établir une zone tampon raisonnable autour du parc. À cet effet, les rives de la rivière Petite-Nation, de son embouchure jusqu'à la chute du Moulin, devraient faire l'objet d'une attention particulière, ne serait-ce parce que ces rives

abritent quelques plantes rares qui ne sont protégées nulle part.

Dans le même ordre d'idée, nous pensons que la valeur éducative des milieux naturels justifie tout à fait l'interdiction de la chasse et celle des motoneiges dans le parc, interdiction qui devrait s'étendre à tous les véhicules hors-route. Ces interdictions ne feront qu'accroître la sécurité des usagers, qu'ils soient pêcheurs, randonneurs ou observateurs de la faune et de la flore.

En somme, nous militons en faveur de la constitution rapide d'un parc doté d'une gestion rigoureuse, qui s'appuiera sur une excellente connaissance de ses écosystèmes, et qui favorisera les activités de découverte du milieu.

Références citées:

Costanza, R., R. d'Arge, R. de Groot, S. Farber, M. Grasso, B. Hannon, K. Limburg, S. Naeem, R.V. O'Neill, J. Paruelo, R.G. Raskin, P. Sutton, & M. van den Belt. 1997. The value of the world's ecosystem

services and natural capital. *Nature*, 387 : 253-267.

Dignard, N. 1994a. Les plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables du secteur de Plaisance, rivière des Outaouais, Québec. Direction du plein-air et des parcs, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction de la recherche, ministère des Forêts du Québec, Herbar du Québec. Québec. 74 p.

Dignard, N. 1994b. Les plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables du secteur de Plaisance, rivière des Outaouais, Québec. Rapport complémentaire (Baie Lochaber - baie Noire). Direction du plein-air et des parcs, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la recherche forestière, ministère des Ressources naturelles, Herbar du Québec. Québec. 21 p.

Nantel, P., D. Gagnon, A. Sabourin, N. Lavoie, & J. Cayouette. 1998. Inventaire et analyse de la répartition des plantes vasculaires susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables de la vallée de l'Outaouais. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique. 69 p. ♣

• • •

FloraQuebeca au colloque sur la biodiversité de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN)

Par Patrick Nantel

Le 21 novembre dernier, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) tenait à l'Université Laval un colloque intitulé : «Un programme commun pour la biodiversité». Cette réunion visait à faire échanger, en ateliers thématiques, divers organismes et individus qui se préoccupent de la conservation de la biodiversité. FloraQuebeca fut invité à présenter, dans un atelier portant sur la protection de la flore, ses activités, ses façons de faire, ses difficultés et ses nouveaux défis.

Dans chaque atelier, deux présentations par des représentants de groupes devaient amorcer une discussion visant à développer un plan de travail en appui à la Stratégie québécoise sur la diversité biologique, un document que le gouvernement publia en 1996. À l'UQCN, la préparation de ce plan de travail, qui vise à rendre compte de la contribution des organismes non gouvernementaux à la conservation de la biodiversité, est en cours.

Au terme des discussions, l'atelier sur la protection de la flore adopta, pour être inscrites au plan de travail, les 17 recommandations suivantes :

1. Faire adopter des normes en matière d'inventaires d'espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées, réalisés lors d'évaluations d'impact, entre autres en ce qui concerne les périodes de l'année les plus propices au recensement des divers groupes d'espèces végétales.

2. Faire inclure dans ces inventaires, des espèces qui, sans être inscrites sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables, présentent une répartition restreinte à l'échelle régionale.

3. Afin de maintenir les herbiers et autres collections existantes de plantes indigènes, inciter les institutions responsables à trouver des façons d'assurer le financement nécessaire. La désignation de ces collections à titre «d'éléments du patrimoine» devrait être envisagée.

4. Afin de prévenir les prélèvements excessifs de plantes en milieu naturel, faire adopter ou intégrer à une loi existante, une réglementation visant à protéger les espèces à risque de par leur croissance lente ou leur importance économique.

5. Promouvoir l'utilisation des plantes indigènes, particulièrement les arbres feuillus, en horticulture ornementale et dans les aménagements paysagers, en favorisant leur production en pépinière.

6. Faire modifier les règles des concours «Villes et villages fleuris» en y intégrant des critères de respect de l'environnement.

7. Faire interdire l'utilisation de pesticides pour l'entretien des pelouses.

8. Afin de permettre l'obtention d'avantages fiscaux découlant d'actions de conservation d'un espace naturel ou d'un terrain présentant une grande valeur écologique, faire modifier la loi sur la fiscalité municipale et la loi sur l'impôt.

9. Faire intégrer au code civil la servitude de conservation en tant qu'outil supplémentaire permettant de préserver intact un espace naturel ou un terrain présentant une grande valeur écologique.

10. Promouvoir la création d'un fonds québécois pour la conservation de la flore, sur le modèle de la Fondation québécoise de la faune.

11. Afin d'assurer le maintien de collections vivantes, encourager la conservation de semences de plantes indigènes.

12. Encourager la transmission au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (Ministère de l'Environnement), des descriptions de nouvelles localités d'espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées.

13. Faire inscrire au programme d'éducation à l'école primaire, l'éducation relative à l'environnement en tant que matière intégrante.

14. Encourager la relance de Cercles de jeunes naturalistes.

15. Promouvoir l'aménagement d'un espace vert ou renaturalisé dans chaque école primaire de la province.

16. Faire interdire la culture de plantes transgéniques jusqu'à ce que les effets sur la santé humaine et sur l'environnement soient mieux connus.

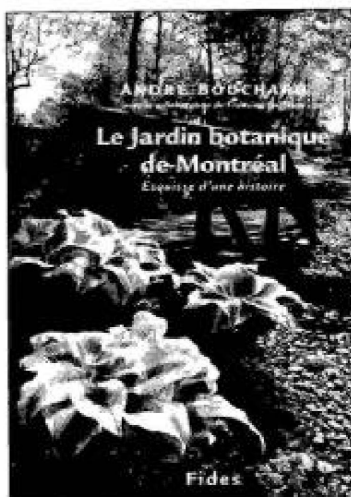
17. Afin d'informer les consommateurs, exiger un règlement rendant obligatoire l'étiquetage des aliments issus de manipulations génétiques.

Pour commenter ces recommandations, en suggérer d'autres, ou simplement obtenir un compte-rendu du colloque, écrire à l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), 690 Grande-Allée Est, 4^e étage, Québec, Qc, G1R 2K5, Tél.: (418) 648-2104, Fax: (418) 648-0991. Courriel électronique : <courriel@uqcn.qc.ca>. ♣

Par André Bouchard

La singulière histoire du Jardin botanique de Montréal, depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

Savez-vous qu'il y avait déjà eu un projet avorté de jardin botanique sur le mont Royal bien avant que le frère Marie-Victorin ne fonde le jardin botanique actuel? Qu'Henry Teuscher, architecte du paysage œuvrant au Jardin botanique de New York, a entièrement conçu les plans du Jardin botanique de Montréal bénévolement et par correspondance, pendant quatre ans, avant d'y venir travailler? Qu'une importante partie du magnifique arboretum du Jardin botanique de Montréal repose en fait sur une ancienne carrière devenue dépotoir, un bel exemple de restauration réussie d'un lieu des plus dégradés? Vous apprendrez tout cela et bien plus encore en lisant *Le Jardin botanique de Montréal*, Esquisse d'une histoire, écrit par André Bouchard, avec la collaboration de Francine Hoffman (ed. Fides, 112 p. 1998 ; coûts : \$19.95). Agréable à lire et abondamment illustré de photographies d'archives, ce livre nous décrit les hauts et les bas qu'a connus cette grande institution. ▲



De mes archives

Kohlmeister et ses associés botanistes

par Jacques Cayouette

Benjamin Gottlieb Kohlmeister (1756-1844) est un missionnaire morave qui a séjourné à Okak, Nain et Hopedale au Labrador entre 1790 et 1824. Il y a beaucoup herborisé et ses spécimens se trouvent dans plusieurs herbiers européens et américains. Toutefois, l'examen de ses récoltes rend perplexes; on n'y retrouve pas toujours l'inscription de Kohlmeister (prononcer «Colmaster») ou du Labrador, mais plutôt des noms comme: Hurlock, Dickson, Lambert, Pursh, Hüffel, Steinhäule, Leconte, Collins, Rafinesque ou Durand. Aucune de ces personnes n'a jamais mis les pieds au Labrador. Alors qu'en est-il? Le botaniste James Pringle de Hamilton a très bien résumé la question des associés botanistes de Kohlmeister⁽¹⁾. Tout en reprenant les grandes lignes de son travail, j'insisterai sur certains aspects moins bien connus ou inédits.

Les associés européens...

Un des premiers botanistes à entrer en possession d'une collection de Kohlmeister est le bavarois Johan Christian Daniel von Schreber (1739-1810). Il a fait ses études avec Linné et a des contacts privilégiés avec les moraves, dont il était probablement un membre. Il a dû recevoir ces récoltes vers la fin du XVIII^e siècle parce que son ami Peter Simon Pallas (1741-1811) de Berlin mentionne dès 1800, dans son traité sur les astragales, qu'il a obtenu un spécimen d'*Oxytropis campestris* du Labrador par l'entremise de Schreber. Ce dernier ne publiera pas sur ces récoltes, mais c'est plutôt son collègue Franz von Paula von Schrank (1747-1835) qui le fera.

Schrank est professeur à Munich et conservateur du Jardin botanique. En 1818 il publie la première flore du Labrador, basée sur les récoltes de Kohlmeister⁽²⁾. On y trouve un peu moins d'une centaine d'espèces, dont une douzaine de nouveaux taxons, comprenant *Viola labradorica* qui englobe maintenant *V. conspersa*. Les autres nouveautés sont plus difficiles à déceler: *Epilobium pauciflorum* correspond à *E. angustifolium*, *Stellaria labradorica* serait *Minnertia groenlandica*, mais qu'en est-il d'*Avena squarrosa* ou d'*Agrostis tricantha* par exemple? La plupart des plantes de la liste annotée se reconnaissent, comme *Gentiana nivalis* et *Azalea procumbens*, mais c'est plus difficile pour *Anthericum calyculation* (*Tofieldia pusilla*), *Ranunculus assubicus* et d'autres. Il faudrait consulter l'herbier de Munich. En passant, le botaniste Schrank était aussi un ... jésuite!

Du côté de l'Angleterre, Joseph Banks (1743-1820) connaissait bien les moraves. Il avait incité les premiers missionnaires du Labrador à récolter des plantes. Ce n'est pas étonnant

qu'il ait acquis par la suite des récoltes de Kohlmeister, par l'entremise de Philip Hurlock (1713-1801), un officier de l'église morave. Il en a reçu également de James Dickson (1738-1822), un cryptogamiste célèbre, que Banks a fait engager au British Museum comme jardinier. Les collections de Hurlock et de Dickson se trouvent dans quelques herbiers privés anglais, dont celui d'Aylmer Bourke Lambert (1761-1842). On verra plus loin le sort de cet herbier.

William Jackson Hooker (1785-1865) a préparé de longue date sa *Flora Boreali-Americana* (1829-1840). Il a d'abord cité des mentions de Pursh pour le Labrador (Kohlmeister), mais dans la quatrième fascicule (1832), il mentionne qu'il a examiné deux séries de récoltes de Kohlmeister, celle de son ami Thomas Davidson et l'autre de Peter Latrobe, alors secrétaire des moraves d'Angleterre. Hooker cite Kohlmeister au moins 35 fois dans sa flore.

Au moins deux autres botanistes européens ont examiné des récoltes de Kohlmeister. Le suisse Augustin Pyrame De Candolle (1778-1841), auteur du *Systema Naturale* et éditeur du *Prodromus*, cite régulièrement les récoltes de Kohlmeister. Il aurait décrit *Astragalus labradoricus* à partir d'un spécimen du morave. Son assistant, le lyonnais Nicolas-Charles Seringe (1776-1858) a également étudié des récoltes de Kohlmeister.

... et américains

C'est en Amérique que Frederick Traugott Pursh (1774-1820) conçoit sa *Flora Americae Septentrionalis*, mais il devra aller en Angleterre en 1812-1813 pour la compléter et la publier. Il étudie les récoltes de Kohlmeister dans quelques herbiers, mais principalement dans celui de son protecteur Lambert, qui sera aussi son éditeur. On trouve une quarantaine de citations de Kohlmeister au Labrador dans la flore de Pursh. À partir des récoltes du morave, il décrira une quinzaine de taxons nouveaux. Les noms qui restent sont *Salix una-ursi*, *Senecio pauciflorus* et *Orchis dilatata* (*Platanthera*). Parmi ceux qui ont changé figurent *Arabis stricta* (*alpina*), *Arnica plantaginacea* (*angustifolia*), *Artemisia spithamea* (*borealis*), *Potentilla emarginata* (*nana*) et *Salix cordifolia* (*glauca*). Je n'ai pas encore trouvé à quoi *Salix obovata* pouvait correspondre.

De son vivant, Lambert a distribué certaines récoltes de Kohlmeister à Hooker. Après son décès en 1842, son herbier a été mis aux enchères et c'est un jeune botaniste et lichénologiste de la Nouvelle-Angleterre, Edward Tuckerman (1817-1886), qui en a acquis la portion américaine, comprenant entre autres les

plantes que Pursh a examinées (ex. Labrador). À son retour, Tuckerman prête la collection à Asa Gray (1810-1888) avant de la déposer à l'Herbier de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie (PH). C'est ainsi que les types de Pursh du Labrador se retrouvent en Amérique. Gray et John Torrey (1796-1873) préparent, eux aussi, une *Flora of North America*, un projet qui ne sera pas complété. Dans le premier volume (1838-1840), les mentions de Kohlmeister sont celles de Pursh, mais dans le deuxième (1841-3), elles proviennent de plusieurs sources: Pursh, Hooker, Collins et des spécimens de l'Herbier Lambert maintenant à PH. Torrey, dans ses travaux sur les Cypéracées, cite quelques récoltes de Kohlmeister au Labrador, comme *Carex bicolor*, *C. saxatilis* et *C. ustulata* (*atrofusca*).

Un des piliers de la botanique en Amérique du Nord est sans contredit le prélat morave Lewis David von Schweinitz (1780-1834). Il a eu une double carrière, botaniste et spécialiste des violettes et des carex, entre autres, et mycologue; on le dit Père de la mycologie en Amérique. Il a accumulé un immense herbier qui est la base de l'Herbier PH. En tant qu'arrière-petit-fils du fondateur de la secte des moraves, il avait de bonnes relations¹⁹. Ses deux sources principales de plantes de Kohlmeister sont l'évêque morave allemand Christian Gottlieb Hüffel (1762-1842), et un autre prélat morave, Henry Steinhauer (1782-1818), gallois d'origine, qui a fourni des récoltes de Kohlmeister à au moins trois autres botanistes américains (peut-être aussi par les soins de son frère Daniel). Quand il décrit *Viola punctata*, Schweinitz précise que le spécimen lui provient de son ami Hüffel. Cette violettes est maintenant conspécifique avec *V. labradorica*. Ainsi Kohlmeister est le même à avoir fourni le type de *Viola labradorica* de Schrank et d'un synonyme, *V. punctata* de Schweinitz.

L'herbier PH est très riche en récoltes de Kohlmeister. Par exemple, le missionnaire a cueilli presque toutes les espèces de *Pedicularis* du Labrador, mais les intermédiaires ne manquent pas: Leconte, Steinhauer, Dickson, Pursh, Durand, Lambert. Parmi ses autres découvertes figurent *Erigeron humilis*, *Hieracium groenlandicum*, *Listera cordata* et *Ranunculus nivalis*. L'Herbier PH s'est aussi enrichi des récoltes de Kohlmeister provenant des sources qui suivent.

Le major John Eatton Leconte (1784-1860) est ingénieur en topographie dans l'armée américaine, mais c'est aussi un botaniste chevronné. Il entretient une compétition amicale avec Schweinitz pour l'obtention de plantes du Labrador (Kohlmeister). Steinhauer est probablement sa source. La famille Leconte comprend plusieurs naturalistes et c'est un peu mélangé. Pour les ornithologues, le moqueur de Leconte a été nommé en l'honneur du fils du major (John Lawrence) tandis que le bruant de Leconte, que j'ai eu le

plaisir de bagner au Saguenay, honore un autre John Leconte, le neveu physicien²⁰. On n'y peut rien, il y a des familles comme ça!

Plusieurs botanistes ont étudié les plantes de Kohlmeister dans l'Herbier PH. Mentionnons Thomas Nuttall (1786-1859) qui a décrit *Antennaria labradorica*. Plusieurs se sont disputés pour savoir à quoi cette espèce pouvait correspondre et on ne le sait pas encore. Elle fait probablement partie du complexe d'*A. alpina*.

Un autre groupe de botanistes ont en main des récoltes de Kohlmeister. La filière commence par Zachaeus Collins (1764-1831), un riche commerçant quaker de Philadelphie, mais aussi un botaniste renommé²¹. Il n'a jamais publié mais son influence fut très importante sur les botanistes. On ne sait trop comment il a obtenu des récoltes de Kohlmeister, peut-être par l'entremise de Steinhauer ou de Leconte. À son décès, une partie de son herbier échoit à Constantin Samuel Rafinesque (1783-1840). Ce Rafinesque est tout un numéro. Considéré comme un génie par certains, comme un imposteur par d'autres, il a toujours semé la controverse. Il est vrai que lorsqu'on publie environ 1000 titres et qu'on décrit 2700 nouveaux genres et environ 6700 nouvelles espèces, ça fait jaser! Rafinesque tenait à acquérir l'Herbier Collins pour ses plantes du Labrador (Kohlmeister). Comme il faisait dans la description, il ne s'est pas gêné avec les plantes du Labrador²². Il y a eu *Empetrum purpureum* «à fruits rouges comme *Phytolacca*» (probablement *E. nigrum*), *Luzula labradorica* (*parviflora*), *Potentilla ciliata* (*nana*?), *P. flexuosa* (*norvegica*?), *Silene furcata* (*involuta*) et d'autres taxons du groupe des pyroles: *Braxilia parvifolia* (*Pyrola minor*), *B. squamata* (?), *Orostoma acutiflora* (*Moneses ioniflora*), et en plus de tout cela, Rafinesque mentionne également *Pyrola grandiflora* pour le Labrador. Il a créé deux autres genres dans ce groupe de pyroles; les botanistes conserveront seulement *Orthilia* (*secunda*). En herbier, j'ai noté deux autres «n.sp.» de Rafinesque sur des récoltes du Labrador: *Caltha parviflora* (?) et *Potentilla labradorica* (*nana*?).

Élie Magloire Durand (1794-1873), un pharmacien-botaniste français qui œuvre surtout aux États-Unis, était un de ceux qui n'aimaient pas Rafinesque. Le malheur pour la science, c'est qu'il ait acquis l'Herbier Rafinesque et qu'il ait considéré le matériel de ce dernier comme du déchet — il avait en partie raison. Alors, adieu aux types du génie! Mais, par chance, Durand a conservé les portions d'herbier venant des autres botanistes, comme Collins, par exemple. Durand a distribué des spécimens un peu partout. Ainsi, on trouve des récoltes de Kohlmeister dans les herbiers NY, GH, West Chester et à Philadelphie, où Durand a été conservateur. Son herbier a finalement abouti à Paris. Ainsi, imaginons le périple d'une récolte de Kohlmeister faite au Labrador: elle

traverse en Europe, revient en Amérique par, disons Steinhauer, se trouve successivement chez Leconte, Collins, Rafinesque, Durand, et finalement retourne en Europe, à l'Herbier de Paris (P). Et c'est peut-être là un spécimen-type que personne n'a encore examiné. Toute une odyssée pour les plantes d'un pionnier extraordinaire de notre flore boréale et arctique! On pourrait quasiment faire un film avec ça...

Un hommage?

Tous ces botanistes, qui ont amassé ou étudié des récoltes de Kohlmeister au Labrador, ont été honorés par des plantes qui portent leur nom. Un survol de la flore nord-américaine nous permet de reconnaître facilement *Brasenia schreberi*, *Ranunculus pallasii*, *Pinus banksiana* décrit par Lambert, la fougère *Dicksonia*, *Iris hookeri*, *Solidago purshii*, *Carex Isoetes* et *Panicum tuckermanni*, *Carex grayi*, *Juncus torreyi*, *Cyperus schweinitzii*, *Elodea nuttallii*, le genre *Collinsia* décrit par Nuttall et *Viburnum rafinesquianum*.

À quand une plante en l'honneur de Kohlmeister? Botanistes, à vos plumes!

Références citées

1. Pringle, J. M. 1992. Contributions by Moravian missionaries to knowledge of the flora of Labrador. — *Can. Hort. History*, 2, (4): 187-222.
2. Schrank, F. v. P. von 1818. *Aufzählung einiger Pflanzen aus Labrador, mit Anmerkungen*. — *Denkschr. Königl. Baier. Bot. Ges. Regensburg*, 1, (2): 1-30.
3. Barnhart, J. H. 1934. The botanical correspondents of Schweinitz. — *Bartonia*, 16: 19-36.
4. Evans, H. E. 1993. *Pioneer Naturalists*. — New York, 294 p.
5. Stuckey, R. L. 1971. The first public auction of an American herbarium, including an account of the fate of the Baldwin, Collins, and Rafinesque Herbaria. — *Taxon*, 20: 443-459.
6. Rafinesque, C. S. 1840. *Autikon Botanikon*. — Philadelphia, 200 p. Facsimile, 1942. ♦

Lu Mauvaises herbes!?

Ceux qui les aiment, ceux qui se sentent incapables de prononcer les mots «mauvaises herbes», auraient préféré l'appellation «plantes nuisibles à l'agriculture», puisque c'est ce qu'on reproche à ces plantes... mais enfin, puisque c'est le choix des auteurs!

Deux agronomes-botanistes au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, présentent un ouvrage très visuel, qui mise sur la reconnaissance des plantes avant leur maturité. Par l'image et à l'aide de clés originales, ce livre permet d'identifier 117 plantes nuisibles à l'agriculture et quelques fourragères ou céréalières. Il ne vise cependant pas à livrer, sur chacune de ces plantes, des renseignements autres que ceux servant à l'identification. Son introduction présente quelques pages fort intéressantes sur la morphologie des feuilles, en particulier sur celle des plantules.

Contrairement à la couverture, par ailleurs agréablement colorée mais hallucinante par son flou, les quelque 650 photos couleurs de l'intérieur du volume s'avèrent excellentes sur le plan documentaire. La majorité d'entre elles illustre des semis, plantules et autres stades précédant la floraison.

Excellent ouvrage, qui complète les guides Fleurbec sur les plantes sauvages des villes et des champs, en mettant l'accent sur les plantules. Fort utile particulièrement à ceux qui doivent identifier des plantes juvéniles dans les champs, en vue de leur destruction.

Bouchard, C. J. & R. Neron. 1998. Guide d'identification des mauvaises herbes du Québec. Conseil des productions végétales du Québec inc. Sainte-Foy, QC. 262 p., reliure spirale, environ 18 X 12 cm. 16 \$ (taxe incluse).

Commandes postales ou téléphoniques: Distribution de livres Univers, 845 rue Marie-Victorin, Saint-Nicolas, G7A 3S8. Tél.: 418-831-7474 ou 1-800-859-7474; télécopieur: 418-831-4021

Plantes médicinales biologiques et conservation de la flore indigène

Par Patrick Nantel

Le 16 octobre dernier, à la maison de l'Union des producteurs agricoles (UPA) à Longueuil, se tenait la «Table ronde sur le développement des plantes médicinales biologiques au Québec». Cette rencontre, organisée par le ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), en collaboration avec des associations telles que la Guilde des Herboristes et FloraQuebeca, visait à doter le secteur des plantes médicinales biologiques d'une stratégie de développement (voir *FloraQuebeca* 3(3): 6).

Préalablement à cette rencontre d'une journée, les personnes invitées à y participer avaient répondu à un questionnaire. Celui-ci leur permit d'identifier d'une part, leurs activités, leur mission, leurs produits ou services et, d'autre part, les problèmes liés à différents aspects du développement du secteur, telles la production ou la protection de la biodiversité, les solutions possibles à ces problèmes, de même que les valeurs à la base du développement d'un marché québécois des plantes médicinales biologiques.

Prélèvement de plantes indigènes médicinales

Rappelons brièvement qu'un marché de plantes médicinales biologiques peut, en principe, s'approvisionner dans des fermes de production certifiée biologique, selon des normes bien établies, ou à même des populations naturelles de plantes indigènes médicinales, selon des normes qui restent à préciser. Deux types de produits coexistent actuellement sur le marché: des herbes à l'état brut ou peu transformé et des produits très transformés, tels des capsules ou des onguents contenant des extraits standardisés. Ces deux types de produits proviennent respectivement d'entreprises très différentes: les premiers d'entreprises locales, artisanales ou quasi artisanales, les seconds d'entreprises industrielles souvent multinationales.

Protection de la biodiversité

Après avoir présenté les participants, les organisateurs expliquèrent la démarche proposée. Réunis en quatre ateliers portant sur les thèmes de la production, de la transformation, de la mise en marché et de la protection de la biodiversité, les participants devaient identifier, pour le thème de leur atelier respectif, des actions que devrait entraîner ou favoriser le développement du secteur des plantes médicinales biologiques. L'atelier portant sur la protection de la biodiversité réunit huit participants, parmi lesquels se trouvaient des cueilleurs de plantes, une représentante d'un organisme de certification de produits biolo-

giques et deux botanistes: Mme Line Couillard, de la Direction de la conservation et du patrimoine écologique (ministère de l'Environnement), ainsi que moi-même. Les discussions, souvent animées, furent modérées par Kim Marineau, vice-présidente de FloraQuebeca, qui avait jusque-là participé à l'organisation de la table ronde pour le compte de notre association.

Par la suite, les actions adoptées en ateliers furent discutées en plénière. L'atelier sur la protection de la biodiversité adopta les cinq actions suivantes:

1. Améliorer la qualité et la diffusion de l'information sur les plantes indigènes médicinales et les caractéristiques écologiques qui les rendent sensibles ou non aux prélèvements en milieu naturel.
2. Promouvoir l'éducation des cueilleurs de plantes médicinales en milieu naturel.
3. Développer la recherche sur l'écologie des plantes indigènes médicinales, sur les impacts de leurs prélèvements à même les populations naturelles, de même que sur les méthodes de culture.
4. Développer des mécanismes de contrôle des prélèvements en milieu naturel, dans une optique de développement durable.
5. Promouvoir la domestication et la culture des plantes indigènes médicinales, en dehors de leur milieu naturel.

À suivre

La journée se termina par une discussion en plénière sur la façon d'assurer un suivi aux résultats de la table ronde. Entre autres façons, le comité d'organisation doit produire un document synthèse et le soumettre aux participants.

Cette rencontre m'a permis de constater la préoccupation des acteurs de ce marché en expansion, en ce qui concerne la protection des populations naturelles de plantes médicinales indigènes. Certains cueilleurs manifestent un réel intérêt à prélever des plantes tout en assurant la pérennité de leur ressource, mais témoignent également de leur besoin d'encadrement et de formation dans ce domaine. De plus en plus, FloraQuebeca sera invité à transmettre à différents publics, des connaissances sur les plantes indigènes. Malheureusement, certaines connaissances, comme par exemple celles utiles à une récolte «durable» de plantes en milieu naturel, font souvent défaut. Que faire dans ce cas, sinon se fier au principe de prudence et suggérer de s'abstenir? ▲

Un après-midi chaud

Assemblée générale annuelle

Par Patrick Nantel

Samedi le 17 mars dernier, lors d'un des premiers chauds après-midi de printemps québécois, FloraQuebeca tenait sa troisième assemblée générale annuelle. À cette occasion, une soixantaine de membres se réunissait au Biodôme de Montréal. S'ajoutaient au programme de l'assemblée proprement dite, une conférence et un lancement.

Présidée de main de maître par M. André Bouchard, parrain de notre association, l'assemblée débuta par un mot d'ouverture que prononça M. Gilles Mcent, directeur du Jardin botanique de Montréal. M. Mcent expliqua brièvement l'origine de son intérêt pour la conservation de la flore. Par des inventaires sur le terrain, M. Mcent découvrit la richesse de la flore de la région métropolitaine, alors qu'il complétait une maîtrise auprès de M. Ernest Rouleau. Ce dernier, ancien élève du frère Marie-Victorin, avait publié une mise à jour de la fameuse Flore Laurentienne. Mais c'est en côtoyant le laboratoire d'écologie végétale, dirigé par André Bouchard, qu'il apprit, selon ses mots, «qu'on ne protège que ce que l'on connaît et l'on connaît que ce que l'on aime».

À la suite de cette réflexion inspirante, notre secrétaire Hélène Véronneau vint présenter un bilan des activités de l'association depuis mars 1998. Parmi la longue liste de ces activités (voir dans ce bulletin), elle retint les principales: la seconde édition de l'Opération Trilles et Cie (volet parc), la participation au Rendez-vous horticole du Jardin botanique de Montréal, la contribution à l'organisation d'un table ronde sur le développement du marché des plantes médicinales certifiées biologiques au Québec, la présentation d'un mémoire en faveur de la création du parc provincial de Plaisance (voir le texte du mémoire dans ce bulletin), les appuis à des organismes en faveur de la protection de divers fragments forestiers en milieu urbain, puis plusieurs réalisations des comités, dont une opération de sauvetage de plantes menacées par la destruction de leur habitat.

À la suite de ce bref rappel, notre trésorière Célyne Lafrance présenta le bilan financier. On peut retenir que grâce aux cotisations, à une subvention du ministre de l'Environnement et aussi grâce à la campagne de levée de fonds,

qui s'est soldée par le tirage au sort d'une toile de Frédéric Back, notre association a pu réaliser ses activités tout en conservant une réserve pour l'année qui vient.

C'est alors que l'assemblée générale suspendit ses débats, le temps d'une conférence et du lancement d'un livre.

Conférence de Christiane Hudon

Notre président Patrick Nantel présenta la conférencière invitée, Mme Christiane Hudon, chercheuse scientifique au Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada, à Montréal. M. Nantel rappela que la disparition des habitats demeure une préoccupation majeure pour ceux qui s'intéressent à la protection de la flore in-



Viennent les salons et les expositions! Désormais FloraQuebeca présentera son message grâce à un kiosque facile à transporter et à installer. Bravo aux réalisateurs.

digène. Or, parmi les types d'habitats que le développement a le plus sacrifié ces dernières années, figurent les milieux humides (tourbières, marais, forêts marécageuses), des milieux naturels qui contribuent pourtant à stabiliser le débit des cours d'eau et à filtrer l'eau.

Mme Hudon réalise justement des travaux sur la dynamique des communautés végétales du Saint-Laurent en relation avec les conditions hydrologiques, particulièrement les niveaux d'eau. Sa conférence avait pour titre: «Milieux humides du Saint-Laurent: habitats menacés?». Elle rappela d'abord une des particularités de l'eau du fleuve: sa très grande clarté (comparée à celle d'autres fleuves du monde). Cette qualité, notre fleuve la doit au fait que l'eau qu'il achemine vers la mer, il la prend dans les Grands-Lacs, un énorme bassin de sédimentation. Or, cette grande clarté fait en sorte que des plantes aquatiques se développent

flora
QUEBECA
Volume 4 no 1
Printemps 1999

dans son lit jusqu'à 10 mètres de profondeur!

Mais le fleuve, comme milieu de vie, précise Mme Hudon, a subi et subit toujours plusieurs «stress». Par exemple, le creusement, puis l'élargissement progressif de la voie maritime, ont partiellement isolé les milieux humides riverains des variations de débit, un élément essentiel à leur maintien. Certains marais demeurent toutefois remarquablement intacts et productifs, et permettent ainsi aux chercheurs d'étudier leur structure et de surveiller leur devenir. Un certain nombre de menaces continuent de peser sur

ces milieux: la prolifération de plantes (causée par l'abondance de phosphore accumulé dans les sédiments), la présence de contaminants toxiques (métaux lourds, BPC, etc.), l'érosion et l'artificialisation des rives, les variations artificielles de débit et de niveau, et finalement les espèces exotiques envahissantes telle la salicatre. Mme Hudon termina son exposé en invitant les membres présents à exprimer leur opinion sur la protection des cours d'eau à l'occasion de la consultation publique sur la gestion de l'eau au Québec, consultation que mène actuellement à travers la province, le Bureau des Audiences Publiques sur l'Environnement (BAPE).

Lancement d'un livre, par Fleurbec

Après une brève pause, Mme Gisèle Lamoureux procéda au lancement du dernier-né de Fleurbec: «Cultiver des plantes sauvages... sans leur nuire», un livre qu'elle a écrit avec Patrick Nantel. Une chaude discussion suivit entre les auteurs et des producteurs de plantes indigènes manifestement en désaccord avec certaines des conclusions du livre. Puis, M. Léopold Gaudreau, de la Direction de la conservation et du patrimoine écologique (Ministère

(suite p. 10)

par François Boudreau

En bref du MENVIQ

Le MEF n'existe plus

Depuis novembre 1998, le ministère de l'Environnement et de la Faune n'existe plus. Les responsabilités et mandats de ce ministère ont été partagés. Ceux relatifs à la faune et aux parcs relèvent maintenant du ministère des Transports, Guy Chevette. Ils sont transférés à une nouvelle structure d'accueil appelée, pour le moment, Faune et Parcs. Par ailleurs, la gestion des activités dans les parcs québécois serait confiée, à partir du premier avril 1999, à la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ).

Le ministère de l'Environnement (MENVIQ) renaît et se voit attribuer les mêmes responsabilités et mandats qu'il avait en 1994, avant la fusion avec le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP). Le ministre de l'Environnement, monsieur Paul Bégin, demeure ainsi responsable de la Loi sur les réserves écologiques, de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables et de la gestion et la protection des plantes menacées ou vulnérables. Les responsabilités relatives à la faune menacée ou vulnérable sont transférées au ministre Chevette.

Pour le moment, le personnel des deux structures d'accueil continue de cohabiter au sein des bureaux qui abritaient l'ex MEF.

Nouveaux rapports scientifiques

Le MENVIQ a publié récemment huit nouveaux rapports sur la situation de plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables : l'aster d'anticosti, l'aster du saint-laurent, le chamésyca à feuilles de renouée, la cicutaire maculée variée de victorin, l'ériocolon de parker, le gaylussaquier nain variée de bigelow, la sagittaire à sépales dressés sous-espèce des estuaires et la thélyptère simulatrice. Ces rapports sont disponibles sur demande au ministère.

Renseignements supplémentaires et documentation: communiquez sans frais avec le Centre du ministère de l'Environnement, Région de Québec: 643-3121 ou 521-3830, ailleurs au Québec: 1-800-561-1616. Télécopieur: (418) 646-5974. Courriel: <info@mef.gouv.qc.ca>

(suite de la page précédente)

de l'Environnement), invité à prendre la parole, affirma que, selon lui, le commerce d'espèces indigènes devait se développer avec une extrême prudence. Alors que l'élevage et le commerce des espèces animales sauvages sont soumis à des restrictions sévères, largement acceptées parmi la population, peu d'encadrement existe dans le cas des plantes, rappela M. Gaudreau. Certaines espèces sensibles et fortement convoitées par le commerce horticole devront être protégées, conclut-il. Finalement, M. Nantel invita tous les intéressés à poursuivre la discussion de manière constructive au sein du Comité commerce horticole des plantes indigènes.

Reprise de l'assemblée générale

Ensuite, M. Nantel présenta le kiosque de FloraQuebeca, exposé dans la salle de l'assemblée et résultat d'un travail collectif, auquel participèrent Hélène Véronneau, Stuart Hay de même qu'une graphiste professionnelle. Le kiosque présente trois affiches traitant de jar-

dinage avec des plantes indigènes, de conservation des plantes rares du Québec et des activités de FloraQuebeca. Avec ce kiosque, notre association veut accroître sa visibilité dans les expositions horticoles ou à caractère environnemental.

Finalement, après la réunion des comités, l'assemblée procéda à l'élection de membres au conseil d'administration. Deux membres terminaient leur mandat: Hélène Véronneau et Patrick Nantel, et un poste était demeuré vacant. À la suite des mises en candidatures, ces deux membres furent réélus et une sixième membre fit son entrée au conseil: Mme Marie-Pierre Chevrier. Après une courte réunion de ce nouveau conseil, M. Bouchard annonça sa composition.

Notre assemblée annuelle fut une occasion unique de se rencontrer, de se mettre au fait de connaissances récentes et d'enjeux concernant la conservation de la flore indigène, et de faire des projets pour l'année qui commence. Le conseil invite tous les membres à la quatrième assemblée, qui aura lieu l'an prochain. *



Six personnes ne craignent pas de s'engager. Le nouveau conseil de FloraQuebeca se compose de Célyne Lafrance, trésorière; Hélène Véronneau, secrétaire; Kim Marineau, vice-présidente; Marie-Pierre Chevrier, administratrice; Stuart Hay, responsable des comités et Patrick Nantel, président.

Vient de paraître chez Fleurbec éditeur

Cultiver des plantes sauvages ... sans leur nuire

par Glélie Lamoureux et Patrick Nantel

Dès sa fondation, en 1996, FloraQuebeca réussit à devenir un lieu fécond en réflexion et en échanges, entre les botanistes, les intervenants du monde horticole et le grand public. Sans son existence, et surtout sans celle de son Comité commerce horticole des plantes indigènes, un climat propice à l'élaboration de cette étude eût fait défaut.

Dès le début de son existence, le comité comptait parmi ses objectifs d'établir une «Liste des plantes indigènes à croissance lente, non pro-

duites en pépinières, qui sont vulnérables au commerce» FloraQuebeca 1(1):5. À cette fin, le comité se pencha sur des listes soumises par Marc Meloche et Isabelle Dupras, puis entrepris un sondage/sensibilisation sur la demande et le prélèvement de plantes indigènes. Les résultats de ce sondage parurent dans le FloraQuebeca 3(1): 3-4 et 3(2): 3-5.

Puis les choses se précipitent. Fleurbec obtient une subvention pour étudier l'impact du commerce horticole des plantes indigènes —

FloraQuebeca n'était pas éligible à ce programme de subvention. Fleurbec confie cette étude à Patrick Nantel et obtient la collaboration d'autres personnes ayant contribué aux travaux du Comité commerce horticole: Isabelle Dupras, Pascale Maynard et Frédéric Courso.

À partir de ce moment, les travaux s'effectuent sous la direction de Fleurbec, avec la collaboration de FloraQuebeca, en ce qui concerne l'utilisation des données existantes. En aucun moment Fleurbec n'a jugé que le comité faisait mal son travail. Il s'agissait plutôt de profiter d'une subvention pour faire à plein temps et de façon rémunérée un travail commencé à titre bénévole et au gré de la disponibilité des membres du comité. Dans son esprit, les résultats ne pourraient qu'alimenter le travail futur du comité. Évidemment, toute la recherche dans le cadre de ce projet n'a pu être rétribuée par la subvention et une bonne partie du travail fut effectué bénévolement par les deux auteurs.

Le travail de recherche terminé, Fleurbec trouve les résultats suffisamment intéressants pour envisager les publier sous forme d'un livre diffusé en librairie. À partir de ce moment, le livre devient l'œuvre des deux auteurs, qui choisissent librement la façon de rédiger le manuscrit. En cours de route, l'analyse des données alimenta leur réflexion dans le sens de recommandations assez fermes, vu l'urgence de la situation. Bien entendu, ces recommandations reflètent l'opinion des deux auteurs, non celle des collaborateurs ou de FloraQuebeca. Évidemment, FloraQuebeca est maintenant invitée à participer au débat public sur le sujet.

Voici donc une présentation du volume.

Un livre à trois volets

Les horticulteurs s'intéressent de plus en plus aux plantes indigènes du Québec. Fortement en expansion, le marché de l'horticulture ornementale a constamment besoin de ce genre de nouveauté pour attirer des clients. Quel est donc l'impact, au Québec, du commerce horticole des plantes indigènes sur les populations végétales sauvages? C'est la question que posent les deux auteurs, botanistes-écologistes. Leur livre amène des éléments de réponse, par le biais de trois volets.

Un volet «enquête» documente la popularité des plantes indigènes en horticulture, dresse la liste des 239 espèces actuellement offertes, identifie parmi elles, celles qui sont prélevées ou risquent d'être prélevées en milieu naturel à cause de la non-rentabilité de leur production en pépinière. L'enquête tente aussi d'estimer dans la mesure du possible, le nombre de plantes offertes annuellement.

Un volet «recherche scientifique» évalue ce qu'il advient aux populations de plantes indi-

gènes à la suite de prélèvements répétés. Il identifie une trentaine d'espèces parmi les plus sensibles aux prélèvements (principalement des vivaces forestières) et explique les causes de leur sensibilité connue ou appréhendée.

Enfin, un volet «réflexion» présente d'abord les solutions que divers États ont adoptées pour prévenir la surexploitation de leurs plantes indigènes, ou pour protéger leur flore. Il propose ensuite une série de mesures, dont celle de mettre une quarantaine d'espèces forestières sous la protection de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*. Ces plantes sont jugées extrêmement ou très sensibles au prélèvement ou, à défaut de données permettant de se prononcer sur cette sensibilité, elles sont connues pour leur propagation très lente en pépinière et liées à un fort risque de prélèvement.



Line Couillard et Léopold Gaudreau. Lors du lancement de «Cultiver des plantes sauvages... sans leur nuire», l'intervention calme et pondérée de M. Gaudreau fut remarquée.

En attendant l'adoption de ces mesures, les auteurs recommandent de:

- 1 ni vendre ni acheter des plantes sauvages indigènes à croissance très lente;
- 2 ne vendre et acheter que les plantes sauvages indigènes capables de supporter un prélèvement commercial;
- 3 ni vendre ni acheter les autres plantes sauvages, puisque leur capacité de supporter le prélèvement commercial demeure inconnue;
- 4 favoriser le commerce des plantes sauvages naturalisées, sauf celles désignées nuisibles à l'agriculture.

Un livre grand public

Ce livre s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à l'horticulture ornementale ou qui ont à cœur de protéger la flore québécoise. Ils y trouveront amplement matière à réflexion. Les six chapitres, complétés par plusieurs annexes, fournissent quantités d'informations inédites, dont de multiples listes: celle des plantes indigènes à croissance très lente, celle des indigènes qui peuvent potentiellement supporter un prélèvement commercial, celle des plantes qui nuisent à l'agriculture, celle des plantes naturali-

flora QUEBECA

Volume 4 no 1
Printemps 1999

sées offertes sur le marché. Une nouvelle version (provisoire) de la liste des plantes menacées ou vulnérables, ou susceptibles de l'être, figure aussi en annexe.

Grâce à de multiples petits encadrés, les auteurs rendent accessibles diverses notions rarement expliquées et qui facilitent la compréhension du contexte de la protection de la flore. Sont abordées, par exemple, les notions de plante sauvage ou indigène; plante rare, menacée ou vulnérable; plante endémique, périphérique, disjointe. Et puis...

Que valent les plantes menacées, en dollars?

Faut-il jouer au bon Dieu avec les plantes rares?

Pourquoi est-ce utile de préserver des plantes dans un parc déjà protégé?

Quel est le prélèvement viable dans le cas de l'ail des bois et du ginseng?

Quels indices permettent parfois, indirectement, de détecter les plantes prélevées en milieu naturel des plantes cultivées en pépinière?

En quoi le règlement sur l'ail des bois est-il trop permissif?

Un livre-choc

Les auteurs ont activement participé, pendant trois ans, à une campagne de sensibilisation visant à enrayer le prélèvement en milieu naturel de plantes destinées au marché de l'horticulture ornementale. Leur inquiétude s'est d'abord concentrée sur les plantes forestières à croissance très lente, celles qui demandent trop de temps pour être produites commercialement de manière rentable en pépinière. Lorsqu'elles se trouvent sur le marché, ces plantes ont très certainement été prélevées dans leur milieu naturel, en grandes quantités, et intégralement, c'est-à-dire avec leurs parties souterraines, donc en perturbant pour longtemps le sol de la forêt. Après trois ans d'efforts de sensibilisation, ces plantes se trouvent encore sur le marché. Il faudra plus qu'une campagne de sensibilisation pour les en retirer.

Comité relocalisation de plantes indigènes

Cet hiver, nous avons fait comme les ours. Les libertés et obligations de chacun varient, nous forçant parfois à espacer nos rencontres, à remettre nos projets entre les mains d'un futur proche, parfois même éloigné.

Avant notre hibernation, nous avons transporté une centaine de plants de lobélie cardinale poussant vigoureusement dans un site en construction de Saint-Lazare pour les relocaliser au Centre de la nature à Laval et à l'Eco Museum de Sainte-Anne-de-Bellevue.

L'année 1998 fut prodigieuse pour les plantes, ce qui a permis à notre lobélie de se reproduire abondamment, nous obligeant à laisser encore une centaine de pieds sur place. Dommage.

Note.

Lors de l'assemblée générale annuelle, ce comité a décidé de se fusionner au Comité flore québécoise. ♦

De l'avis des auteurs, la question n'est pas de trouver la recette pour produire ces plantes rapidement en pépinière. Car ceci n'enrayera jamais le prélèvement en nature, qui restera toujours la manière la moins coûteuse de se procurer des plantes... à croissance lente ou pas! Leur enquête révèle en effet que même les plantes faciles et rentables à produire en pépinière font l'objet de prélèvements en nature et sont offertes à des prix défiant toute compétition. Pendant qu'on les récolte commercialement, le temps n'est plus à étudier la sensibilité au prélèvement de chacune des quelque 2000 plantes indigènes du Québec. Le temps presse et la question est plutôt de protéger notre patrimoine végétal contre le prélèvement commercial, immédiatement, avant qu'il soit trop tard.

Des précédents inquiétants de surexploitation de populations végétales sauvages existent au Québec, avec les cas du ginseng et de l'ail des bois. Ces précédents devraient inciter les intervenants du monde horticole à une très grande prudence, s'ils ne veulent pas porter l'odieux de la raréfaction d'espèces. L'exemple du ginseng est éloquent. Sa quasi-extermination au Québec s'échelonne de 1716 à tout au plus 1749, soit une trentaine d'années de prélèvements commerciaux, avec les moyens de l'époque. Par contre, l'adoption d'une nouvelle loi et de ses règlements pour soustraire l'ail des bois au commerce, a requis pas moins d'une quinzaine d'années, durant lesquelles 40 % des populations connues ont disparues ou déclinées dangereusement. Pour les plantes à croissance très lente, l'urgence de la situation commande une solution immédiate, telle la préservation par la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables.

Il est impossible de distinguer morphologiquement une plante indigène cultivée d'une plante prélevée en nature. Pour cette raison, l'ensem-

ble du commerce horticole des plantes indigènes est associé aux problèmes engendrés par le prélèvement. Les plantes produites par le petit producteur spécialisé, qui prend soin de nuire le moins possible aux populations végétales sauvages, ne se distinguent pas de celles prélevées par de bien plus gros producteurs. Ces derniers mettent en circulation d'importantes quantités de plantes prélevées, sans se soucier de la survie des espèces, de la préservation de l'habitat et avec comme seul objectif, la rentabilité. Le simple consommateur ne peut identifier la provenance des plantes qu'il achète. Il n'a que la parole du vendeur et, aux yeux des auteurs, la seule parole d'un vendeur ou une simple étiquette qui seraient apposée ne suffisent pas. C'est de la protection de notre patrimoine végétal dont il est question, pas simplement de la qualité d'un produit!

Aussi, les auteurs croient qu'en attendant que soit adoptée une réglementation sur le prélèvement commercial des plantes indigènes du Québec, de manière générale, tous, tant vendeurs qu'acheteurs, devraient s'abstenir du commerce horticole de ces plantes et leur préférer les plantes sauvages naturalisées.

C'est de vider les forêts pour remplir les parterres qu'il s'agit.

Les auteurs

Gisèle Lamoureux, C.Q., D.Sc.h.c., principale auteure des guides d'identification Fleurbec. Elle est à l'origine de campagnes de sensibilisation à l'environnement, en particulier celle visant le retrait de l'ail des bois du commerce.

Patrick Nantel, Ph.D., spécialisé dans la démographie et la conservation des plantes. Il a réalisé plusieurs études sur la viabilité de populations d'espèces menacées ou vulnérables.

Format 215 X 280 cm (8 1/2 X 11); 80 pages; 9,95 \$.

Renouvelez
maintenant

Dites-nous que vous appréciez ce bulletin, que vous appuyez l'action de FloraQuébeca: renouvelez!

Vérifiez la date sur votre carte de membre: vous ne recevrez pas d'autre avis... ni d'autre bulletin, si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion.

Et vous mieux s'abonner deux fois que pas du tout! Ça ne coûte pas cher.

flora QUEBECA	FORMULAIRE D'ADHÉSION 1 ^{er} janvier au 31 décembre 1999 RETOURNEZ À:		FLORAQUEBECA 445, RUE DU PORTAGE MONT-LAURIER, QC J9L 2A1
	Nouveau membre ☐ Renouvellement ☐ n° de membre:		
Nom		Prénom	
Adresse		App.	
Ville		Prov.	
Téléphone (.....)		Télécopieur (.....)	
Courriel		Moi ou PC, Date de naissance	
J'aime les plantes sauvages ☐ Je les connais bien ☐ Je gagne ma vie en horticulture ☐ en botanique ☐			
Type de cotisation: Individu ou société* 15 \$ ☐ Familiale* 20 \$ ☐ Don:			
* Cotisation familiale: Indiquez le nom du conjoint, ainsi que le nom et l'âge des enfants de moins de 18 ans			
Conjoint			
Enfant			
J'aimerais participer comme bénévole aux activités des comités suivants:			
☐ Bulletin ☐ Commerce horticole de plantes indigènes ☐ Conseil d'administration ☐ Flore québécoise ☐ Représentation lors d'exposition ☐ Gestion des paysages végétaux			